

#### COLLABORATEURS

LAURA-MARIA MARTINI

Notaire Assistant

LISANDRA COLOMBANI

Notaire Stagiaire

MARC-BAPTISTE SANSONETTI

Notaire Stagiaire

AURÉLIA DE ZUTTER

Clerc de Notaire

#### COMPTABILITE

CHRISTINE DEROSAS

#### FORMALITES / SECRETARIAT

VÉRONIQUE MEREU

#### PÔLES DE COMPÉTENCES

FAMILLE

PATRIMOINE

IMMOBILIER

RURAL

ENTREPRISES

#### CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE

19 cours Général Leclerc

20000 AJACCIO

Sartène, le 20 juin 2018

Dossier suivi par  
Marc-Baptiste SANSONETTI  
04.95.77.96.95  
marc-baptiste.sansonetti.20015@notaires.fr

**TRENTENAIRE ALIOTTI Mireille née QUILICHINI**  
201543 /BC /MBS /MC

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site du Conseil régional des notaires, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître Bernadette CESARI le 14 juin 2018.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévouée consœur,

P/O Maître Bernadette CESARI

1 Av. Hyacinthe Quilichini  
20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE  
04.95.77.02.19

TÉLÉCOPIE  
04.95.77.16.96

COURRIEL  
[office-cesari@notaires.fr](mailto:office-cesari@notaires.fr)

SITE INTERNET  
[cesari-sartene.notaires.fr](http://cesari-sartene.notaires.fr)



Membre d'une association agréée. Étude fermée le Samedi

Détenteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA

IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 7981 M35 - BIC : CDCG FR PP XXX

*Noi sommu à vos côtés pour accompagnar i vostri progetti  
Semu à fiancu à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita*

## **CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Commune d'AULLENE (20116)  
Etude de Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),  
1 Av. Hyacinthe Quilichini.  
Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96**

**Le 14 juin 2018,**

**Aux termes d'un acte reçu par Maître Bernadette CESARI, Notaire de la République recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, titulaire d'un office individuel ayant son siège à SARTENE (20100).**

**Il a été dressé conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 6 mars 2017 :**

**Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil au profit de :**

Madame Mireille **QUILICHINI**, en son vivant retraitée, demeurant à HYERES (83400) 25 avenue Victoria.  
Née à MARSEILLE (13000), le 6 janvier 1920.  
Veuve en premières noces de Monsieur Marcel **NICOLAI** et veuve en secondes noces de Monsieur Michel **ALIOTTI** et non remariée.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.  
*Décédée à HYERES (83400) (FRANCE), le 20 juin 2016.*

**A été déclaré propriétaire des biens ci-après :**

Sur le territoire de la commune d'AULLENE (CORSE-DU-SUD) 20116, Lieu-dit Santarella,  
Une maison d'habitation élevée de deux étages sur rez-de-chaussée composée, savoir :  
au rez-de-chaussée : un garage ; au premier étage : un salon et une cuisine ; au deuxième étage : trois chambres, une salle de bains et un WC.  
Cadastrée : Section E numéro 812, lieudit Santarella pour 00 ha 00 a 94 ca.

**Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 6 mars 2017 :**

***« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.***

***Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».***

**Les oppositions seront reçues en l'Etude du Notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.**

**POUR AVIS, Me Bernadette CESARI, Notaire Officier Public  
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr  
(Où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.T.C.)**